

---

## Définition de cas d'infection au SARS-CoV-2 (COVID-19)

Mise à jour le 21/02/2020

---

Les modifications suivantes ont été apportées par rapport à la version du 04/02/2020 :

- La restriction aux infections respiratoires basses pour les personnes ayant voyagé ou séjourné dans une zone d'exposition à risque a été retirée ;
- La mention d'une zone d'exposition à risque renvoie désormais vers une liste qui sera régulièrement mise à jour ; en dehors de ces zones, une mention a été ajoutée concernant la possible prise en compte d'une exposition dans certaines situations particulières ;
- La mention d'avoir travaillé ou séjourné dans un hôpital en Chine a été retirée de la liste des expositions à prendre en compte ;
- La définition d'un contact étroit a été complétée ;
- La définition d'un cas confirmé inclut dorénavant les personnes asymptomatiques.

### Cas possible

- a) Toute personne présentant des signes cliniques d'**infection respiratoire aiguë avec une fièvre ou une sensation de fièvre**,

ET

Ayant voyagé ou séjourné **dans une zone d'exposition à risque** dans les **14 jours** précédant la date de début des signes cliniques :

- La [liste des zones d'exposition à risque](#), définies comme les pays pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite, est disponible sur le site internet de Santé publique France ;
- Au cas par cas et après consultation de Santé publique France, une exposition avérée ou potentielle à un événement de type cluster (chaîne de transmission de taille importante), documenté hors de ces zones d'exposition à risque, pourra aussi être considérée.

- b) Toute personne présentant des signes cliniques d'**infection respiratoire aiguë** dans les **14 jours** suivant **l'une des expositions suivantes** :

- Contact étroit<sup>1</sup> d'un cas confirmé de COVID-19, pendant que ce dernier était symptomatique ;
- Personne co-exposée, définie comme ayant été soumise aux mêmes risques d'exposition (c'est-à-dire un voyage ou séjour dans une [zone d'exposition à risque](#)) qu'un cas confirmé.

<sup>1</sup> Un contact étroit est une personne qui a partagé le même lieu de vie (par exemple : famille, même chambre) que le cas confirmé ou a eu un contact direct avec lui, en face à face, à moins d'1 mètre du cas et/ou pendant plus de 15 minutes, au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion ; flirt ; amis intimes ; voisins de classe ou de bureau ; voisins du cas dans un moyen de transport de manière prolongée ; personne prodiguant des soins à un cas confirmé ou personnel de laboratoire manipulant des prélèvements biologiques d'un cas confirmé, en l'absence de moyens de protection adéquats.

### Cas confirmé

Toute personne, symptomatique ou non, avec un prélèvement confirmant l'infection par le SARS-CoV-2.

*Ces définitions sont susceptibles d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles.*